

Sijon 28 Mai 93.

Mon cher ami, Puisque vous avez
le courage de venir de main patagon
ma maigre chère, je vous en laisse
tout le mérite, en suivant exactement
vos recommandations: top heureux d'admettre
ma pénitence en vous y associant

je dîne habituellement à sept h. 1/2
et je sais que c'est aussi votre heure.
Mais comme nous sommes convertis de main
à un nouvel entêtement (j'en ai eu deux à moi)
celui d'un étudiant, pour lequel la
Faculté enverra sans doute jusqu'au
cimetière une diligence, dont nous pourrions

faire partie l'un ou l'autre ou peut-être
tous deux, il vaut mieux, je crois, ne pas
compter être libres avant midi: et c'est
à cette heure, si vous le voulez bien, que
nous déjeunerons ensemble.

Affectueusement à vous.

F. Gerry

23

Monsieur R. Lalille
Professeur à la Faculté de droit,
5. rue Legouz-Geland

Dijon.

